
Comment se fait le commerce des services

Ces dernières années, le commerce des services a considérablement augmenté, qu'il s'agisse des services traditionnels comme les transports ou le tourisme ou des nouveaux services comme le traitement des données et les services de consultation. Pour bien se rendre compte de ce que signifie le commerce des services, il est important de comprendre que ce sont des produits intangibles et que leur commerce se fait de diverses manières : par le biais des télécommunications, des personnes, de l'investissement, et de leur inclusion dans des biens.

De nombreux services comme l'informatique, le traitement des données, l'ingénierie et l'architecture sont exportés par les réseaux de télécommunications. D'autres, notamment de nombreux services spécialisés comme la consultation, exigent que des personnes se déplacent dans d'autres pays pour aller voir les clients, ou, dans le cas du tourisme, que le consommateur se rende dans le pays qui offre le service. D'autres encore ne peuvent être vendus à moins de contacts directs et permanents entre le vendeur et l'acheteur, tout ou partie de la production du service en question se faisant dans le pays où il est acheté. Pour assurer ce type de service, le fournisseur doit établir d'étroits contacts avec le client.

Enfin, beaucoup de services sont incorporés dans le commerce des biens, ou y sont reliés. Certains services sont inclus dans les biens et vendus en tant que biens. Tel est le cas par exemple des

bandes ou disques pour ordinateur.

D'autres services sont vendus de pair avec les biens, par exemple dans le cas des ordinateurs où la vente comprend l'installation, la formation et les services après-vente. D'autres encore, comme les services de transport, d'assurance, de financement, sont indispensables pour le commerce des biens.

Obstacles au commerce des services

De même que le commerce des services se fait de diverses manières, de même peut-il être restreint de nombreuses façons, intentionnellement ou non. Les restrictions imposées en matière d'immigration sur les voyages d'affaires et l'absence de reconnaissance des normes professionnelles peuvent entraver le commerce des services par le biais de personnes. Le fait de refuser ou de restreindre l'accès aux réseaux nationaux de télécommunications peut gêner le commerce de services comme les services informatiques et de traitement des données. Les restrictions en matière d'investissement peuvent empêcher les producteurs de services d'établir et d'exploiter des entreprises à l'étranger. Les barrières commerciales limitent le commerce tant des marchandises qui renferment des services (par exemple, les disques pour ordinateur) que des services qui facilitent le commerce des biens (par exemple, les services de transport et d'assurance).